



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

LE VENDREDI 22 MARS 2024

A 18H30 PRECISES

ORDRE DU JOUR

THEME : ADMINISTRATION GENERALE

POINT N° 01 - Election du Maire.

POINT N° 02 - Détermination du nombre de postes d'adjoints au Maire.

POINT N° 03 - Délai de dépôt de la ou des liste (s) de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire.

POINT N° 04 - Elections des adjoints au Maire – Scrutin de liste (sans panachage, ni vote préférentiel).

POINT N° 05 - Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal – Article L2122-22 du CGCT.

POINT N° 06 – Délégation au Maire de certaines attributions du conseil municipal en cas d'empêchement du Maire.

POINT N° 07 - Indemnités de fonction de Maire.

POINT N° 08 - Indemnités de fonction des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués.

POINT N° 09 - Questions diverses.

Escautpont, le 12 Mars 2024

Le 1^{er} Adjoint au Maire

Raphaël KRUSZYNSKI

